

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR
Lundi 16 décembre 2024
Visioconférence

1. Approbation des procès-verbaux des CD des 19 octobre et 1^{er} décembre 2024
2. Travail en collaboration sur les commissions nationales pour préparation du comité directeur du 18 janvier 2024
3. Questions diverses

Sont présents :

Bureau Fédéral :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier Général
Frédéric ANDOLFI	Secrétaire Général – Vice-Président Délégué
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale Adjointe
Jean-Pierre BREMER	Vice-Président en charge du projet sportif et du haut-niveau
Sophie GAUTIER-GUYON	Vice-Présidente en charge des commissions
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion
Hugo BEUREY	Membre représentant des sportifs de haut niveau
Claude DUBOULOZ	Membre en charge de l'aviron de mer
Guylaine MARCHAND	Membre en charge du para-aviron et de l'aviron adapté

Comité Directeur :

Vincent ALLIGIER	Membre du Comité directeur
Fabien AUBANEL	Membre du Comité directeur
Brigitte BLAISE	Membre du Comité directeur
Dominique BOSQUELLE	Membre du Comité directeur
Anne COPIN DE NAYVILLE	Membre du Comité directeur
Béline DUFOR	Membre du Comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du Comité directeur
Nicolas GUYOT	Membre du Comité directeur
Jean-Raymond PELTIER	Membre du Comité directeur
Marion PESTOURIE	Membre du Comité directeur
Benjamin SCRIVE	Membre du Comité directeur
Anne TOLLARD	Membre du Comité directeur

Total : 22 présents

Assiste :

Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
-----------------	-------------------------

Excusés :

Sébastien VIEILLEDENT Directeur Technique National/Directeur Général (présent à partir du point 2, approbation des procès verbaux des 19 octobre 2024 et du 1^{er} décembre 2024

Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction
Jeanne ROCHE	Membre représentante des sportifs de haut niveau
Brigitte ANDRIEU	Membre du Comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du Comité directeur
Léo RONCHARD	Membre du Comité directeur

Le Président ouvre la séance à 18h07.

F. Andolfi indique que l'ordre du jour est modifié. S. Vieilledent, actuellement en séminaire de la DTN ne sera disponible qu'à partir de 19h30.

Il souhaite intervenir sur le procès-verbal de la réunion du 19 octobre.

1. TRAVAIL EN COLLABORATION SUR LES COMMISSIONS NATIONALES POUR PREPARATION DU COMITE DIRECTEUR DU 18 JANVIER 2024

F. Andolfi souhaite que les membres du Comité directeur soient impliqués de manière forte dans les commissions. Un travail de transversalité avec le projet fédéral est important, il donne la parole à S. Gautier-Guyon.

S. Gautier-Guyon indique que pour co-construire le projet fédéral, il est important que tous les membres du Comité directeur soient impliqués et puissent s'exprimer. Il est précisé qu'en cours de mandat il sera possible d'intégrer les commissions ou les groupes de travail et apporter des compétences supplémentaires.

S. Gautier-Guyon souligne l'importance de travailler entre élus et cadres techniques référents.

S. Gautier-Guyon présente les commissions :

Cinq commissions obligatoires et prévues par les statuts :

- la commission de surveillance des opérations électorales ;

La composition et l'organisation seront validées pour les prochaines élections.

- la commission médicale ;

Sera conduite par Pierre Goudet. Cette commission est composée de professionnels médicaux (médecin, kiné, diététicien etc...).

- la commission des arbitres ;

Régis Borel a été nommé président de cette commission.

R. Borel fait des propositions de composition de cette commission.

- le comité d'éthique ;

Ce comité doit être recomposé, car des compétences spécifiques sont demandées.

- la commission des sportifs de haut niveau ;

Cette commission est remplacée par la présence d'Hugo Beurey et de Jeanne Roche qui ont été élus et siègent au bureau fédéral pour cette nouvelle olympiade conformément aux textes législatifs et réglementaires

Les commissions fédérales :

- la commission disciplinaire et la commission d'appel ;

Ces deux commissions devront être recomposées de manière à prendre en compte les aspects sportifs mais aussi de responsabilités sociales et sociétales (harcèlement, violence...).

- la commission des compétitions ;

Proposition d'une commission sportive élargie avec un volet Haut Niveau, offre sportive et compétitions (calendrier sportif) pilotée par JP. Bremer, vice-président.

- la commission scolaire et la commission universitaire ;

Proposition d'associer ces 2 commissions.

A. Tollard souhaite reprendre cette commission avec F. Aubanel pour le volet universitaire afin de poursuivre le travail qui a déjà été mis en place au niveau scolaire et développer l'offre sportive en universitaire.

- la commission aviron de mer ;

C. Dubouloz se propose pour continuer le travail de cette commission.

- la commission aviron indoor ;

S. Gautier-Guyon indique qu'il est souhaitable de la conserver, car elle est importante en termes de transversalité et de développement.

- la commission para aviron et sport adapté ;

G. Marchand continuera le travail qu'elle a déjà effectué notamment avec C. Delval le cadre référent.

- la commission tourisme et loisir sportif ;

P. Ferreira souhaite continuer à piloter cette commission.

- la commission promotion et communication serait renommée communication et numérique ;

Bénédicte souhaite poursuivre le travail, Il est nécessaire que des experts en numérique puissent intégrer cette commission afin de marquer le rôle prégnant du numérique sur le déploiement de la communication.

- la commission des athlètes ;

Cette commission (faisant doublon avec la représentation au bureau fédéral des athlètes de haut niveau) serait supprimée.

- la commission développement durable ;

P. Trichet souhaite poursuivre l'important travail qui a été fait. H. Gigueux étant la cadre référente.

- la commission Haut Niveau ;

Remplacée par la commission sportive.

- la commission accompagnement et développement des structures ;

B. Ouvry propose de continuer, cette commission étant dans ses missions.

Le projet de création d'un conseil de territoires (Présidents de Ligues et Comités départementaux) est de la compétence de cette commission. A date de la validation de la création de ce conseil, la commission pourrait se transformer.

- la commission finances ;

L'annexe 3 (règlement financier) du règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement. Il est proposé de supprimer cette commission et d'organiser des groupes de travail avec F. Banton, Trésorier et des membres du bureau.

- la commission relations extérieures et internationales ;

La présence de la FFA dans les instances internationales est très importante

Il est proposé de supprimer cette commission et de confier à Myriam Goudet cette mission qui a assuré les relations avec World Rowing durant la dernière olympiade.

- Comité de sélection des équipes de France ;

Ce comité sera revu avec la réorganisation des Équipes de France suite à la nomination du Directeur des Équipes de France.

Pour conclure. S. Gautier-Guyon précise que les commissions ne seront finalement pas réduites, car des sujets importants nécessitent leur fonctionnement, ainsi que celui des groupes de travail.

Discussion :

V. Alligier s'interroge si le conseil des territoires a été prévu.

F. Andolfi précise qu'une réflexion est en cours depuis plus de 18 mois au sein des réunions des présidentes et présidents de ligues pour instaurer ce conseil des territoires, déjà évoqué par C. Vandenberghe lors de la précédente mandature.

F. Andolfi propose d'intégrer des membres des comités départementaux, des cadres techniques et des entraîneurs de club afin de favoriser des réflexions et un travail commun.

F. Andolfi estime qu'il serait pertinent que ce conseil des territoires puisse être décliné dans les ligues. Il suggère de s'inspirer d'autres fédérations, comme celles du handball ou de la voile, qui ont déjà instauré un tel dispositif.

A. Tollard propose de transmettre au Comité directeur la réflexion menée en novembre 2023 sur ce conseil, inspirée des fédérations de canoë-kayak et de voile, afin d'étudier les pratiques de ces deux fédérations nautiques proches de la nôtre.

D. Bosquelle s'interroge sur l'absence d'une commission dédiée à l'augmentation du nombre de licenciés.

F. Andolfi indique que l'emploi et l'augmentation du nombre de nos licenciés sont les priorités pour toutes les commissions.

A. Tollard se réjouit du regroupement des deux commissions, Scolaire et Universitaire, leurs missions étant de développer des offres sportives afin d'augmenter le nombre de licenciés dans les clubs, en particulier auprès du jeune public.

Les cadres techniques référents (S. Granier et C. Pialat) sont en attente d'affectation.

S. Gautier-Guyon indique que le Projet fédéral n'a pas encore été mis en place, mais il va de soi que ce dernier s'inscrit dans une dynamique visant à augmenter le nombre de licenciés, objectif partagé par toutes les commissions.

F. Andolfi rappelle l'importance de désigner des cadres techniques comme référents des commissions. Les TSR experts de nos disciplines, forces vives de la fédération, pourront, en fonction de leurs compétences et intérêts, également contribuer au développement de ces commissions. L'objectif est de créer un maillage solide des forces vives de notre fédération, en mobilisant les intelligences collectives pour enrichir notre projet.

JP. Bremer indique qu'il est évident qu'une approche transversale doit être instaurée entre les différentes pratiques sportives de notre discipline : mer, indoor, para-aviron, ces éléments étant naturellement interconnectés. Toutefois, il semble difficile de réunir des groupes de travail qui couvrent tous ces aspects simultanément.

Concernant la commission sportive, l'objectif initial est de réfléchir aux offres sportives, à leur articulation entre le niveau national et international, ainsi qu'à l'équilibre entre le haut niveau et la pratique générale.

Il est essentiel d'attirer à la fois les jeunes et les adultes vers la pratique sportive. Il convient donc de travailler sur la transversalité, qui constitue un objectif majeur pour notre Comité directeur.

Par la suite, une certaine verticalité devra être mise en place afin de faire remonter les informations, les attentes et les souhaits des structures, voire des athlètes, tout en permettant de diffuser ces propositions de manière efficace.

P. Goudet souligne que sa commission a tenté de répondre de manière individuelle à toutes les préoccupations médicales afin de fournir des réponses concrètes à des questions pratiques.

Il précise que la commission n'avait pas de mandat spécifique, mais qu'elle a cherché à traiter les principaux dossiers nécessitant une mise à jour.

Il serait souhaitable de pouvoir couvrir des compétitions nationales et internationales afin d'observer concrètement ce qui se passe sur le terrain.

P. Goudet exprime le souhait d'améliorer, pour cette nouvelle olympiade, les échanges avec la Direction Technique Nationale. Il considère qu'il est essentiel de décloisonner les actions et de déterminer comment mieux collaborer ensemble.

Il souhaiterait également que la Fédération Française devienne un acteur clé dans la promotion d'actions de supervision de la santé de manière vertueuse, en mettant l'accent sur la protection des rameurs et les recommandations à leur fournir.

JR. Peltier suggère qu'il serait pertinent d'être transparent sur la venue d'Antonio Maurogiovanni, tant sur le plan financier que concernant l'organisation de son travail avec l'ensemble des entraîneurs, afin d'éviter les mauvaises rumeurs. Il est également nécessaire d'impliquer les clubs dans cette nouvelle organisation du haut niveau.

F. Andolfi souligne que nous sommes actuellement dans une période d'incertitude, n'ayant pas connaissance des subventions qui seront allouées à notre fédération. Le choix d'Antonio est une décision globale, visant à servir les intérêts de notre fédération.

F. Andolfi indique qu'Antonio reconnaît la compétence de nos entraîneurs nationaux et qu'il est motivé pour travailler avec eux.

JP. Bremer exprime le souhait que le Directeur des Équipes de France vienne débattre des différents paramètres de son système et de la manière de les mettre en œuvre.

B. Ouvry interroge le Comité directeur sur la possibilité d'avoir des co-présidences sur ses deux commissions afin de lui permettre d'alléger son travail.

N. Guyot précise qu'il a des compétences dans tous les sujets que traitent ces deux commissions et qu'il pourrait en effet pouvoir aider à traiter certains projets de ces commissions.

B. Scrive indique qu'il souhaiterait également apporter son soutien à ces deux commissions.

B. Blaise précise qu'elle souhaiterait intégrer la commission des territoires.

D. Bosquelle indique qu'il souhaite également pouvoir faire partie de la commission des territoires et qu'il peut être le co-président de la commission des structures.

M. Scotton souligne que le pôle structure et territoires a déjà joué un rôle important au sein de la fédération et qu'il sera nécessaire de veiller à ne pas créer de doublon avec le conseil des territoires.

F. Andolfi demande à B. Ouvry d'expliquer les mesures que le bureau souhaite mettre en place pour cette commission.

B. Ouvry précise que l'objectif, en amont du projet fédéral, est de co-construire et recueillir les idées tout en envisageant l'avenir avec les territoires, afin de renforcer la collaboration entre la fédération, les ligues, les CD et les clubs. Il serait souhaitable d'organiser une rencontre le vendredi soir de l'Indoor, sous l'initiative des Présidents de ligue. Elle ajoute que la France a été divisée en 4 zones, et que les dates et lieux des réunions sont les suivants :

Samedi 4 janvier - Lille

Dimanche 5 janvier - Reims

Samedi 11 janvier - Lyon

Dimanche 12 janvier - Marseille

Dimanche 19 janvier - Rennes

Samedi 25 janvier - Bordeaux
Dimanche 26 janvier - Toulouse
Vendredi 31 janvier - Paris le soir de Charlety
+ prévoir une Visio avec l'outre-mer
+ une Visio de rattrapage 1ère semaine de février

M. Scotton indique, dans la mesure du possible, qu'il est souhaitable que les membres du Comité directeur qui sont concernés par la région soient présents lors de ces rencontres.

C. Vandenberghe indique que la Commission structure et territoires a beaucoup travaillé dans la mandature précédente sous la direction d'Audrey Dall'acqua, avec le cadre technique référent H. Gigueux. Des rendez-vous mensuels ainsi que des webinaires réunissant de 50 à 100 participants ont été organisés, des thématiques telles que l'emploi, la communication, la recherche de partenaires, le management, etc Ont été abordés et ces derniers restent accessibles en replay. Un colloque des coachs de club fin 2022 au siège de la fédération, un forum des dirigeants de club début 2024 sur l'île Fanac ont été organisés pour renforcer les liens entre les clubs et la fédération comme nous nous y étions engagés. Il souligne que cette commission est très dense, ce qui rend la co-présidence particulièrement pertinente.

V. Alligier demande s'il serait possible d'obtenir un canevas des axes à aborder lors des rencontres des territoires, afin de pouvoir organiser des ateliers et garantir une bonne structuration des réunions.

F. Andolfi indique qu'il se charge d'en parler avec H. Gigueux.

JP. Bremer précise qu'à la suite d'entretiens avec plusieurs membres du Comité directeur intéressés par les aspects sportifs, la commission des compétitions pourrait se composer comme suit : JR. Peltier, B. Dufour, L. Ronchard, M. Pestourie, ainsi que H. Beurey et J. Roche.

C. Dubouloz précise que la Commission Mer poursuivra le travail engagé lors de la dernière candidature. Dans son projet, il souhaite redynamiser les activités sur chaque façade littorale, en veillant à ce qu'elles soient gérées par ceux qui œuvrent pour le développement de l'aviron de mer dans chaque région. Il souhaite également que la commission soit réduite en nombre afin de gagner en efficacité, tout en ayant la possibilité d'inviter des partenaires en fonction des sujets abordés.

F. Andolfi propose à JB. Bremer de faire un topo sur le championnat J14.

JP. Bremer indique que tous les membres de sa future commission sont favorables à la suppression de la sélection de zone pour le championnat J14, préférant une inscription libre. Selon lui, cette formule, déjà expérimentée par le passé, présente de nombreux avantages. Elle évite la tenue d'un championnat de zone qui, parfois, se superpose avec celui du skiff et du double, obligeant ainsi à organiser deux championnats de zone sur le même week-end. Une ouverture totale permettrait de fixer un objectif aux jeunes sportifs. Toutefois, JP. Bremer précise que cette approche engendre des difficultés techniques et logistiques. La fédération devrait, en effet, ajouter une journée de compétition sur le week-end de ce championnat.

Après un débat (modification hors délai de la réglementation sportive, difficulté de trouver un site organisateur ou d'ouvrir le championnat J14 en termes de capacité d'accueil du site actuellement retenu) puis un vote du Comité directeur, cette modification n'est pas validée pour la saison 2025. Elle sera réétudiée dans le cadre de la réglementation sportive 2026.

2. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 19 OCTOBRE 2024 ET DU 1^{er} DECEMBRE 2024

S. Vieilledent souhaite apporter des précisions au sujet du procès-verbal du 19 octobre, notamment concernant le sujet relevé par les représentants des SHN sur les débriefings à chaud des JO 2024 du 2XHPL et du 4-H, qui n'auraient pas été réalisés.

Il indique qu'après consultation du staff technique, il s'avère, concernant le 2XHPL, qu'il a fallu engendrer suite à la finale B la gestion du contrôle anti dopage et la gestion des médias. De plus et suite à une demande des sportifs, l'entraîneur a fait le choix de laisser ces derniers, passer du temps avec leur famille. L'organisation personnelle des sportifs durant les jours suivants n'a pas permis à l'entraîneur d'organiser dans de bonnes conditions ce temps d'échange. L'intégralité de la commande de l'ANS ainsi que celle de la DTN a été récupérée dans les phases qualificatives et notamment suite à la demi-finale qui représentait la course la plus couperet de ce projet.

S. Vieilledent indique qu'en ce qui concerne le 4-H, le debriefing à chaud a été fait après la course du repêchage, course couperet de ce projet. Ce travail a été complété suite à la finale B, autour de la remorque pour rester, par rapport à la méthodologie préconisée par l'ANS dans la temporalité du ressenti et de l'émotion immédiate.

S. Vieilledent précise donc que, pour la DTN et l'ANS l'intégralité des contenus d'analyse de ces 2 bateaux ont bien été reportés dans les documents prévus à cet effet et qu'ils apparaissent totalement conforme aux attentes qui avaient été exprimées.

F. Andolfi soumet à l'approbation le procès-verbal du Comité directeur du 19 octobre 2024 ainsi que le procès-verbal du Comité directeur du 1^{er} décembre 2024.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE :

- LE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 19 OCTOBRE 2024 (22 VOTANTS/22 PRÉSENTS). 21 POUR ET 1 ABSENTION.
- LE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 1^{er} DECEMBRE 2024 À L'UNANIMITÉ (22 VOTANTS/22 PRÉSENTS).

3 QUESTIONS DIVERSES

S. Vieilledent souhaite exprimer officiellement le désarroi général important de la DTN relevé lors l'introduction du séminaire des cadres techniques concernant les propos tenus par certains membres du bureau fédéral dans un podcast de Magaviron concernant les JO et la fin de l'olympiade.

S. Vieilledent souligne que la DTN est avant tout au service de la fédération. De ce fait, il lui semble essentiel, afin de maintenir une bonne dynamique de collaboration, même dans les moments difficiles, de garantir un minimum de respect et d'objectivité dans les propos tenus par les représentants de la fédération - en particulier, lors de prise de parole médiatique concernant des sujets technique et opérationnel précis.

C. Vandenberghe explique que l'émission reposait sur un format de questions ouvertes provenant des auditeurs (licenciés, dirigeants de clubs), principalement axées sur la responsabilité des résultats décevants obtenus lors des JO de Paris. En conséquence, les réponses données par les élus présents lors du podcast étaient spontanées. Le Président admet qu'il aurait été préférable de préparer cette intervention, ce qui aurait permis d'éviter certaines dérives dans les réponses apportées. Le président sollicite le DTN afin d'identifier une opportunité de rencontre avec l'ensemble des cadres techniques afin de repartir sur une olympiade sereine.

F. Andolfi clôt le débat en soulignant qu'il est essentiel de se coordonner avant toute communication, afin de bien maîtriser les enjeux et de savoir précisément où l'on s'engage. Il rappelle que la fédération travaille sur un projet d'avenir, qui doit rester au cœur de ses préoccupations.

En complément, le DTN souhaite annoncer la finalisation du recrutement du Directeur des équipes de France pour l'olympiade 2024-2028 en la personne d'Antonio Maurogiovanni. Ancien Directeur de la performance des équipes d'Irlande durant deux olympiades, A. Maurogiovanni aura eu l'opportunité de travailler aussi, au cours de sa carrière, avec les équipes italiennes, australiennes et néerlandaises.

Le DTN rappelle que ce choix a été réalisé suite au lancement d'un appel à candidature national et international. 12 candidats avaient répondu à cet appel (10 candidats internationaux et 2 candidats nationaux). Une première phase d'analyse des candidatures aura permis de sélectionner 4 personnes pour une étape d'entretien durant laquelle chaque candidat aura pu exposer son projet de performance et sa méthode. Le DTN souhaite, avant tout, souligner la qualité des projets présentés et remercier vivement Bastien Tabourier et Alexis Besançon pour leur engagement. Une mention particulière pour Alexis Besançon qui sera arrivé en dernière étape en concurrence avec A. Maurogiovanni.

Le choix final a été réalisé, au niveau des élus et après consultation du bureau fédéral, par le Président, le secrétaire général-VP délégué, le trésorier et le VP en charge du haut-niveau. Pour la Direction technique nationale, par le DTN et par l'Agence Nationale du Sport au niveau institutionnel. Cette décision souligne pour A. Maurogiovanni la pertinence d'un projet solide, d'une méthode rigoureuse, d'un positionnement clair, et d'un leadership affirmé. Ce choix précise aussi une volonté de changement afin d'accompagner la mise en place d'une nouvelle dynamique.

Enfin, S. Vieilledent ajoute que la maîtrise du français est incluse dans le contrat d'Antonio Maurogiovanni, qui exercera ses fonctions de manière permanente au CNE de Vaires-sur-Marne. Sa prise de fonction est prévue mi-janvier 2025.

• Comité directeur

Les prochaines réunions du comité directeur se tiendront :

- le 18 janvier en présentiel/distanciel à l'hôtel Tulip de Joinville-le-Pont de 10h à 16h
- le 22 février en présentiel/distanciel lieu à déterminer de 9h à 13h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h22.



Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues, Direction technique Nationale, Collaborateurs du siège